

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 20 novembre 2025

L'an 2025 et le 20 novembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 13 novembre 2025.

Date de la convocation : 13 novembre 2025

Date d'affichage : 13 novembre 2025

Délibération N° 20-11-2025 / N°197

Etaient présents les membres en exercice : 82

Messieurs Marc Bourdel, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, David Dubois, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Eric Poulain, Pascal Hemery, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Olivier Gallet, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Akexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 6

Membres ayant donné procuration : 10

Membres votants : 98

Absents : Alain Rose, Yves Petit, Christian Delambre, Pierre Cuvillier, Benoit François, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Ludovic Degouve, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Serge Leu, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier, Jean Marie Bouet.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Julien Bellengier suppléé par Michel Kwasebart, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, David Duchateau suppléé par Vincent Guisse, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle.

Absents excusés : Hubert Tassencourt, Jean Bridel.

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Florence Dambreville procuration à Jacques Nick, Michel Petit ayant donné procuration à Marie Bernard, Vincent Lacroix ayant donné procuration à Jean-Paul Hémery, Arnaud Ricq ayant donné procuration à Béatrice Dausse, Nicolas Capron ayant donné procuration à Olivier Gallet, Roland Descamps ayant donné procuration à Sylviane Evain, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Denis Caillerez.

Secrétaire de séance : Martine Gérard

Titre de la délibération : Budget 609 - Budget Ecopolis – Décision Modificative N°2 : Insuffisance de crédits pour les Amortissements 2025 et inscription de crédits pour la vente de terrain à l'entreprise Dhodt

Monsieur le Vice Président fait part aux membres du Conseil Communautaire de la nécessité de modifier les crédits budgétaires du Budget Ecopolis 2025 en raison de :

→ L'insuffisance de crédits pour comptabiliser les amortissements 2025

Au Budget Primitif d'Ecopolis 2025, il manque 3 346.39€ de crédits pour pouvoir enregistrer les écritures relatives aux amortissements ;

Pour rappel, l'amortissement est une dépense de fonctionnement qui vient créditer une recette d'investissement.

Ceci en créditant en recette d'investissement, permettra d'assurer le renouvellement des ouvrages, travaux, études ...etc qui se finance par les excédents de la section de fonctionnement

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 12 Novembre 2025

Il convient donc d'ajouter en dépenses et en recettes les crédits suivants

SECTION DE FONCTIONNEMENT				COMMENTAIRES
DEPENSES				
CHAP 042	ARTICLE 6811	FONCTION 60	+ 3 346.39€	AMORTISSEMENT
CHAP 011	ARTICLE 615231	FONCTION 60	- 3 346.39€	Crédits pour équilibre de la section
TOTAL			0.00€	

SECTION DE INVESTISSEMENT				COMMENTAIRES
Recettes CHAP 040	ARTICLE 28128	FONCTION 60	+ 3 346.39€	AMORTISSEMENT
Dépenses CHAP 23	ARTICLE 2313	FONCTION 60	+ 3 346.39€	Crédits pour équilibre de la section
TOTAL			+ 3 346,39€	

→ La vente de Terrain à l'entreprise DHODT

Dans le cadre de son développement, l'entreprise DHODT a acquis deux terrains propriété de la Communauté de Communes représentant une surface totale de 4a37ca pour un montant de 4 807€ HT

Cette somme n'a pas été prévue au budget Ecopolis.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 12 Novembre 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité de modifier pour inscrire les crédits budgétaires de la façon suivante :

SECTION DE INVESTISSEMENT				COMMENTAIRES
RECETTES				
CHAP 024	ARTICLE 024	FONCTION 60	+ 4 810.00€	Vente des terrains(arrondie)
		TOTAL	+ 4.810.00€	

SECTION DE INVESTISSEMENT				COMMENTAIRES
DEPENSES				
CHAP 21	ARTICLE 2128	FONCTION 60	+ 4 810.00€	Crédits pour équilibre de la section
		TOTAL	+ 4.810.00€	

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 9/12/2025 et publication ou notification du 9/12/2025

